



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

8957^e séance

Jeudi 27 janvier 2022, à 15 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Juul. (Norvège)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. Costa Filho
Chine	M. Xing Jisheng
Émirats arabes unis	M. Abushahab
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Gabon	M. Biang
Ghana	M ^{me} Hackman
Inde	M. Raguttahalli
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M ^{me} Toroitich
Mexique	M. Gómez Robledo Verduzco
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eckersley

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence ; et M. Jan Egeland, Secrétaire général du Conseil norvégien pour les réfugiés.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Avant de donner la parole aux oratrices et orateurs inscrits sur la liste aujourd'hui, je rappelle la dernière note du Président du Conseil de sécurité (S/2017/507) sur les méthodes de travail du Conseil et encourage tous les participants, aussi bien membres que non-membres, à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins. La note 507 engage également les personnalités appelées à présenter un exposé à être brèves et à se concentrer sur l'essentiel. Dans cet esprit, les personnes présentant un exposé sont pour leur part encouragées à limiter leurs observations initiales à sept ou 10 minutes. Tous les participants sont par ailleurs invités à porter leur masque en permanence, y compris lorsqu'ils prennent la parole.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à souligner à quel point nous sommes préoccupés – j'imagine que tout le monde l'est – par la situation des centaines d'enfants pris au piège du siège terrifiant de la prison de Hassaké. Il est impératif que tous les enfants soient retrouvés, évacués en lieu sûr et bénéficient d'un soutien.

Mais même s'ils quittent la prison, leur avenir est incertain. Ils ne sont pas hors de danger. Leurs chances de mener une vie de famille ou d'un quelconque retour à la normale sont faibles. Ils vont devoir se relever, se réintégrer au sein de leurs communautés et reconstruire leur vie. Comme l'a déclaré Henrietta Fore, de l'UNICEF, les enfants qui se trouvent dans cette prison n'auraient jamais dû être incarcérés.

Leur situation délicate, si je puis me permettre, reflète celle de tout le pays, qui n'aurait jamais dû se retrouver dans la situation que nous voyons actuellement. Le nombre de filles et de garçons syriens qui grelottent dans des tentes sous la neige a considérablement augmenté. D'autres sont coincés dans des camps de personnes déplacées ou des centres de détention avec peu d'espoir d'en sortir. Et des millions d'autres, qui ont la chance d'avoir un toit et d'être avec leur famille, ne bénéficient cependant pas d'une alimentation équilibrée ou d'une scolarisation fiable.

Alors que le pays se dirige de plus en plus vers sa deuxième décennie de conflit, nous manquons, comme je l'ai déjà dit, à nos obligations envers les Syriens, jeunes et âgés. Si les civils étaient protégés et recevaient des secours suffisants, et si les services sociaux de base continuaient d'être fournis, nous pourrions dire que nous faisons le strict minimum. Mais j'ai le regret de dire que nous n'y parvenons même pas. L'échec année après année ne peut être notre stratégie. Cette année, nous devons alléger le fardeau des civils syriens. J'exhorte les membres du Conseil à travailler avec l'ONU et les principaux organismes humanitaires pour définir une nouvelle approche.

Des civils continuent d'être tués dans les zones de tension du conflit. Le 20 janvier, six civils, dont quatre enfants, ont été tués par des missiles dans la ville d'Afrin. Les systèmes de soutien à la vie quotidienne sont menacés. Une autre frappe aérienne menée début janvier a gravement endommagé la principale station de pompage d'eau desservant la ville d'Edleb. L'attaque effroyable contre une prison de Hassaké ces derniers jours et les suites de cet incident sont un nouveau rappel criant, s'il en était besoin, de l'instabilité qui continue de régner dans d'autres parties du pays. Elle constitue également un rappel glaçant de la menace que représente Daech.

Pendant ce temps, la violence se poursuit dans le camp de Hol. Le 11 janvier, un agent de santé syrien a été tué. Un autre médecin a été blessé le lendemain, comme nous le savons tous. Nous devons mieux protéger les résidents des camps et les travailleurs humanitaires. Nous devons surtout proposer des solutions durables aux personnes qui vivent dans les camps, notamment le rapatriement en toute sécurité de tous les ressortissants de pays tiers, à commencer par les enfants.

Je répète ce message simple : les civils, en particulier les enfants, et les biens de caractère civil doivent être protégés.

En sus des effets du conflit, des tempêtes hivernales particulièrement violentes survenues la semaine dernière ont semé la destruction. Des milliers de tentes, dans lesquelles des personnes vivaient depuis de si

nombreuses années, ont été endommagées dans des camps dans le nord-ouest. Les personnes déplacées brûlent des ordures pour se chauffer, et elles risquent de s'asphyxier en s'abritant sous ces tentes par des températures extérieures négatives. Un enfant serait mort après qu'une tente se serait effondrée sous le poids de la neige. Pour moi, c'est tout simplement inimaginable. Au cours du mois écoulé, au moins 24 personnes ont été blessées et deux sont mortes parce que leurs tentes ont pris feu.

Ces personnes ne devraient pas souffrir ainsi chaque hiver. Nous pouvons et devrions leur fournir l'appui dont elles ont besoin et une autre forme d'hébergement, même à titre temporaire. Toutefois, notre financement actuel ne nous permet de fournir une aide qu'à la moitié des plus de 4 millions de Syriens qui ont besoin d'une protection contre les éléments et de biens essentiels à leur survie.

Pendant ce temps, la crise économique continue de s'aggraver. Les denrées alimentaires sont de plus en plus chères. Le prix du panier alimentaire moyen n'a cessé d'atteindre de nouveaux sommets au cours des quatre derniers mois. La production alimentaire nationale est également une source de préoccupation. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la production de blé a chuté de plus de 60 % en 2021, en une seule année. Les besoins vont croissant, mais les ressources en provenance de l'aide internationale, elles, diminuent, malgré la générosité de nombreux États membres représentés ici, y compris le vôtre, Madame la Présidente. L'aide alimentaire que nous fournissons à des millions de personnes chaque mois est tout simplement insuffisante.

Toutefois, en dépit des circonstances dantesques et du dramatique et sombre tableau que je tente de décrire, nous pouvons continuer d'améliorer les choses grâce à un financement intelligent et à des efforts humanitaires imaginatifs. Par exemple, nous dirigeons des projets de relèvement rapide visant à promouvoir la production alimentaire afin de réduire la dépendance à l'égard de l'aide alimentaire. La FAO est en train d'étendre plusieurs projets d'irrigation le long de l'Euphrate, précisément avec cet objectif en tête. Il faut absolument accroître les projets de relèvement rapide, qui sont mentionnés dans la résolution 2585 (2021). Nous continuons de desservir des personnes dans le besoin dans le nord-ouest de la Syrie grâce aux livraisons à travers les lignes de front. Comme nous l'avons indiqué à la dernière séance sur cette question en décembre (voir S/PV.8937), deux opérations à travers les lignes de front ont été menées à bien et une troisième devrait se dérouler prochainement, conformément au plan semestriel que nous avons mentionné précédemment. Je demande

instamment à toutes les personnes ici présentes de continuer à faire en sorte que les livraisons rapides et prévisibles se poursuivent. Je remercie les autorités pour qui ont accordé ces autorisations des mesures qu'elles ont prises. La distribution de cette aide se poursuit également. Les denrées alimentaires acheminées à travers les lignes de front sont une fois encore parvenues à plus de 40 000 personnes ce mois-ci.

Ces évolutions sont positives, et nous devons utiliser tous les moyens pour parvenir aux personnes dans le besoin. Mais je répète une nouvelle fois qu'à ce stade, les opérations à travers les lignes de front ne peuvent remplacer, en taille ni en importance, une opération transfrontières de très grande ampleur. Tous les mois, l'ONU et ses partenaires fournissent des denrées alimentaires et d'autres articles essentiels à des millions de personnes dans le nord-ouest de la Syrie – des personnes qui ont besoin de notre appui et sont en droit de l'attendre. Cette aide leur permet de consulter des médecins, de se procurer des médicaments essentiels et d'envoyer leurs enfants à l'école. Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport sur la résolution 2585 (2021) (S/2021/1029) publié en décembre, notre opération transfrontières est une des opérations les plus surveillées au monde. Nous savons quels sont les besoins, quelle aide est acheminée et où elle va.

Nul besoin de répéter que les civils ont besoin de vivres, de médicaments et d'autres articles essentiels. Ils ont besoin d'avoir accès aux services de base. Ils doivent avoir une chance de vivre une vie digne. Ils doivent être protégés.

Pour y parvenir, nous devons élargir l'accès humanitaire. Nous devons disposer des fonds requis pour poursuivre les opérations humanitaires. Nous devons acheminer une assistance salvatrice immédiate à davantage de personnes. Nous devons intensifier les programmes de relèvement rapide, et nous entendons faire notre part de ces efforts. Ces programmes sont la voie qui mène à une plus grande autosuffisance et ils donnent la possibilité de fournir des services de base aux familles qui doivent en bénéficier mais qui, trop souvent, n'y ont pas accès.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Egeland.

M. Egeland (*parle en anglais*) : Je suis retourné une nouvelle fois en Syrie en décembre, pour me rendre dans le sud, à Deraa récemment frappée par une résurgence du conflit armé, ainsi qu'à Damas et dans la Ghouta orientale.

La Syrie a beau avoir disparu des gros titres de la presse internationale, la situation sur le terrain s'est considérablement aggravée. Le conflit armé continue de semer la mort, la destruction et de provoquer le déplacement des civils, comme nous l'avons vu ces derniers jours dans le nord-est, et comme vient de le décrire M. Griffiths. Parallèlement, la crise économique, exacerbée par la sécheresse, est désormais si grave que les familles m'ont toutes fait passer le même message lorsque je les ai rencontrées : « Nous sommes passés de la guerre à l'enfer. » L'écart entre les besoins évalués et le financement humanitaire dont nous disposons continue de se creuser. Nous n'avons pratiquement aucun financement pour le relèvement rapide.

Les civils syriens se sentent pris au piège d'une impasse politique, due à l'homme, qui a anéanti l'espoir des enfants et des jeunes. Nous demandons aux membres du Conseil et aux puissances ayant une influence sur les parties et les acteurs dans la région de nous apporter leur aide dans les domaines suivants. On me pardonnera d'être direct, mais il me semble que la situation l'exige.

Premièrement, en matière d'accès, l'action humanitaire est toujours entravée par des barrières administratives, logistiques, juridiques et physiques dans quasiment toutes les régions de Syrie. Nous avons besoin d'une diplomatie humanitaire plus efficace auprès des parties et acteurs, afin que notre aide puisse parvenir à tous les Syriens dans le besoin.

La Russie et d'autres pays peuvent nous aider auprès du Gouvernement, puisque nous ne sommes par exemple toujours pas en mesure de fournir une aide juridique ni aux déplacés ni aux rapatriés de Syrie. La Turquie, les États-Unis et d'autres pays peuvent nous aider avec les autorités de facto dans les zones contrôlées par l'opposition. L'espace et l'action humanitaires doivent être dépolitisés afin que nous puissions accéder à toutes les personnes dans le besoin.

Deuxièmement, nous pouvons, et nous devons, empêcher un bain de sang à Edleb. Trois millions de personnes extrêmement vulnérables vivent dans des zones contrôlées par l'opposition dans le nord-ouest du pays. Leurs tentes ont été ensevelies sous la neige la semaine dernière. Il est inconcevable de livrer une guerre dans ce qui, en définitive, est une interminable succession de camps de déplacés.

Rappelons que nombre des combattants et leurs familles ont été acheminés à Edleb dans des bus depuis d'autres zones assiégées, dans le cadre d'accords négociés. Toutes les parties au conflit, y compris les Gouvernements russe et syrien, et tous ceux qui peuvent

influencer les groupes d'opposition armés, notamment la Turquie, doivent redoubler d'efforts avec les médiateurs de l'ONU pour parvenir à un règlement négocié et empêcher un bain de sang.

Les pays voisins, en particulier la Turquie, accueillent déjà des millions de réfugiés avec générosité. L'heure n'est pas à la fermeture des frontières. Au contraire, il est temps que tous, y compris l'Europe et d'autres acteurs, assument conjointement la responsabilité de veiller à ce que les civils syriens ne soient pas spoliés de leur droit à la protection et à l'asile, conformément à la Convention relative au statut des réfugiés.

Troisièmement, en ce qui concerne la déconfliction, les hôpitaux, les camps de déplacés, les immeubles d'habitation et les marchés sont toujours bombardés et attaqués en Syrie, en violation flagrante du droit international humanitaire. La déconfliction est l'outil dont nous, humanitaires, disposons pour faire en sorte que les parties au conflit ayant des forces aériennes et des armes lourdes soient conscientes de la présence de sites civils, médicaux et humanitaires, qu'elles sont donc tenues de protéger activement.

Le système de déconfliction pour la Syrie, dirigé par l'ONU, doit être relancé, en rétablissant la confiance des acteurs humanitaires et médicaux et avec la participation de toutes les parties concernées, y compris la Russie. Pour être efficace, le système doit s'accompagner d'une vérification constante du caractère purement civil des sites protégés et d'un suivi et d'un signalement de toutes les attaques, y compris celles qui ratent leur cible de justesse. Il faut que des enquêtes soient immédiatement ouvertes sur les attaques et que le principe de responsabilité soit respecté en cas de crimes de guerre.

Mon quatrième point porte sur les secours acheminés à travers les frontières et les lignes de front. Encore une fois, comme l'a mentionné Martin Griffiths, l'opération transfrontière dirigée par l'ONU vers le nord-ouest doit se poursuivre au-delà de juillet. Ni une intervention menée par une organisation non gouvernementale comme nous, ni une programmation à travers les lignes de front ne sauraient s'y substituer pour l'instant. C'est une bouée de sauvetage indispensable pour des millions de Syriens et la protection de milliers de travailleurs humanitaires qui sont en jeu.

Le Conseil de sécurité doit donc faire en sorte que l'opération transfrontière que dirige l'ONU à partir de la Turquie se poursuive, tout en améliorant les conditions des interventions à travers les lignes de front depuis Damas et en veillant à une comptabilité transparente des livraisons d'aide en Syrie. J'exhorte le Conseil à se

rapprocher de toutes les parties qui contrôlent des pans de territoire afin de réduire les obstacles bureaucratiques à une intervention à travers les lignes de front.

Cinquièmement, en ce qui concerne l'eau, des millions de Syriens se retrouvent dans une situation catastrophique en raison de la grave sécheresse et de la baisse du niveau de l'Euphrate. Le bombardement d'une station d'eau le 2 janvier a rendu encore plus difficile un accès à l'eau déjà compliqué pour les habitants de la ville d'Edleb. Nous appelons toutes les parties à veiller à ce que les infrastructures d'adduction de l'eau ne soient pas attaquées.

Nous demandons avec force qu'un accès sans entrave soit accordé aux fins de l'entretien de la station d'eau d'Alouk, dans le nord, afin de garantir son fonctionnement continu pour le demi-million de personnes qui dépendent de cette eau. Nous demandons à tous les acteurs de respecter les accords de partage de l'eau et de veiller à ce que l'eau ne soit pas utilisée comme monnaie d'échange politique.

Sixièmement, il faut reconstruire les décombres civils. Les civils touchés par la guerre ont droit à une assistance et à des services essentiels, quelles que soient les parties qui contrôlent leur territoire. Il en va de même partout dans le monde. Pourtant, la programmation à plus long terme de la reconstruction des maisons, des écoles et des services en Syrie est devenue hautement politisée, en particulier la notion même de reconstruction.

Les écoles des enfants et les services de base ne doivent pas être subordonnés aux progrès réalisés dans des négociations politiques menées ailleurs. Nous demandons instamment aux gouvernements donateurs, aux organismes de développement et au secteur privé de reconsidérer leur position. Les mesures antiterroristes et les sanctions ont, elles aussi, empêché la fourniture en temps voulu de machines, de formations, de produits de base et de consommables essentiels.

Nous nous félicitons donc des récents amendements apportés par l'Administration des États-Unis aux licences humanitaires générales, mais il faut que des mesures soient prises pour remédier aux difficultés en matière de réduction des risques bancaires et aider à alléger l'impact des sanctions sur le carburant, l'électricité et les secteurs public et privé.

Mon septième et dernier point concerne les solutions pour les réfugiés. Les premiers bébés réfugiés syriens sont nés – nous étions là – dans la plaine de la Bekaa, au Liban, et dans le camp de Zaatari en Jordanie. Ces bébés ont maintenant 10 ans. Ils n'ont jamais

vu la terre de leurs ancêtres. Leurs chances de récupérer les biens de leur famille s'amenuisent chaque année. Après plus d'une décennie de crise, les Syriens déplacés méritent des solutions et de l'espoir.

Mais il n'y a toujours pas de véritables programmes de réinstallation dans des pays tiers ; il y a peu de chances d'intégration là où les réfugiés ont reçu une protection ; et les conditions à l'intérieur de la Syrie ne sont toujours pas propices à un retour en masse. Les groupes de défense des droits de l'homme ont rassemblé des éléments de preuve démontrant que certains rapatriés avaient été détenus et torturés. Des centaines de milliers de personnes ne retrouveront que ruines et misère, et il n'existe aucun système permettant de suivre, d'aider, de protéger et d'appuyer les personnes qui reviennent.

Nous appelons à la coopération de tous les membres du Conseil pour donner des options aux réfugiés syriens. Rappelons que les réfugiés syriens qui ont été récemment accueillis dans le camp de Chatila pour les réfugiés palestiniens au Liban, vieux de 73 ans, y ont trouvé la quatrième génération de réfugiés palestiniens, qui sont nés sur place, parce que le Conseil de sécurité n'a pas fait ce qu'il aurait dû faire pour que les Palestiniens puissent revenir chez eux dans les années 1950.

Nous avons besoin d'un suivi indépendant des retours et des conditions régnant dans les zones de retour en Syrie, qui soit conforme aux normes internationales et qui s'inscrive dans le cadre d'une intensification et d'une diversification des programmes d'aide judiciaire.

Je m'arrêterai là. Nous sommes prêts à jouer notre rôle pour reconstruire les espoirs et l'avenir des enfants syriens, mais nous avons besoin de l'aide du Conseil pour ce faire.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Egeland de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Norvège.

Je prononcerai cette déclaration en notre qualité de corédacteur avec l'Irlande.

Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint Griffiths de son exposé et de tous les efforts déployés par l'ONU et ses partenaires pour atténuer les souffrances humanitaires en Syrie dans des circonstances extrêmement difficiles. Je remercie également Jan Egeland de son récit saisissant. Les efforts du Conseil norvégien pour les réfugiés sont essentiels pour sauver et protéger des vies en Syrie.

Les besoins humanitaires du peuple syrien doivent être l'impératif absolu de notre travail au Conseil sur cette question. L'adoption à l'unanimité en juillet 2021 de la résolution 2585 (2021) a permis à l'ONU et à ses partenaires de continuer à acheminer une aide humanitaire vitale dans le nord-ouest de la Syrie à travers la frontière turque. Chaque mois, des millions de personnes reçoivent une aide humanitaire, allant des soins de santé aux paniers de nourriture, en passant par des tentes et des abris, ainsi que des moyens d'assurer leur subsistance. Rien qu'en 2021, près de 10 000 camions ont apporté une aide vitale à travers la frontière.

L'Irlande et la Norvège, en leur qualité de corédacteurs, ont souligné à plusieurs reprises leur appui à toutes les modalités permettant de fournir une aide humanitaire afin de répondre aux besoins des populations dans toute la Syrie. Notre seul objectif est de veiller à ce que l'aide humanitaire parvienne à toutes les personnes qui en ont besoin. Cela inclut également les livraisons à travers les lignes de front dans le nord-est et le nord-ouest. C'est pourquoi nous nous félicitons des récents convois humanitaires du Programme alimentaire mondial et d'autres organismes des Nations Unies qui ont franchi la ligne de conflit pour se rendre dans le nord-ouest. Nous appelons toutes les parties à faciliter la poursuite de ces opérations.

Toutefois, comme l'a signalé le Secrétaire général le mois dernier, les convois à travers les lignes de front ne peuvent rivaliser en taille ni en importance avec les opérations transfrontières, qui restent une bouée de sauvetage essentielle pour des millions de Syriens ayant besoin d'une aide humanitaire dans le nord-ouest du pays. En ce moment, l'hiver rigoureux en Syrie provoque des inondations, des tempêtes de vent et de fortes chutes de neige. Des enfants meurent de froid. On a également signalé une augmentation des frappes aériennes sur les infrastructures civiles. Le 2 janvier, une frappe aérienne a touché la station d'eau d'Arshani, en périphérie de la ville d'Edleb. La station ne peut plus fournir d'eau aux 225 000 personnes qui en dépendent. Le 20 janvier, une attaque contre la ville d'Afrin aurait tué six civils, dont des enfants.

Nous déplorons en outre les récentes attaques contre des travailleurs humanitaires, notamment le meurtre tragique d'un auxiliaire sanitaire humanitaire dans le nord-est de la Syrie. Nous sommes profondément préoccupés par les conséquences humanitaires de la récente attaque contre la prison de Hassaké, qui aurait fait des morts parmi les civils, dont des enfants, et provoqué des déplacements.

La conduite des hostilités dans les zones urbaines et autres zones peuplées en Syrie cause d'inacceptables dommages prolongés et à grande échelle aux civils et aux biens civils. La destruction des infrastructures civiles critiques prive la population de services essentiels tels que l'eau, l'énergie, les soins de santé et l'éducation, entraînant de graves conséquences à long terme pour la vie et l'avenir du peuple syrien.

Nous appelons toutes les parties à respecter le droit international humanitaire, notamment l'interdiction des attaques aveugles et l'obligation de prendre toutes les précautions possibles pour éviter et réduire au minimum les dommages causés aux civils et aux infrastructures civiles. Des mécanismes efficaces de déconfliction peuvent constituer un outil concret à cet égard.

La grave situation humanitaire en Syrie a été encore exacerbée par la crise économique, la maladie à coronavirus (COVID-19) et la crise alimentaire, et nous sommes vivement préoccupés par les pratiques néfastes et les mécanismes d'adaptation négatifs tels que les mariages d'enfants et les mariages forcés ainsi que l'exploitation et les atteintes sexuelles. Les enfants nés à la suite de violences sexuelles liées à un conflit et leurs mères se trouvent dans une situation particulièrement vulnérable. Arrêter et prévenir la violence sexuelle et fondée sur le genre et répondre aux besoins des rescapés doit être une priorité. L'impératif humanitaire restera le principe directeur de notre travail en tant que corédacteurs sur ce dossier, et nous comptons sur la coopération du Conseil à cet égard. Par-dessus tout, notre objectif commun doit être d'alléger les souffrances du peuple syrien.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions Martin Griffiths de son aperçu de la situation humanitaire en Syrie. Nous souhaitons également la bienvenue à Jan Egeland à la séance d'aujourd'hui et le remercions de son analyse équilibrée de la situation sur place.

Il s'agit aujourd'hui de notre première séance depuis la prorogation de six mois de la résolution 2585 (2021), début janvier. À ce stade, nous estimons qu'il est plus important de préserver et de consolider les nouvelles tendances dans l'organisation de l'aide humanitaire en Syrie. C'est pourquoi nous n'allons pas nous focaliser sur la portée très limitée de ce qui a été fait

jusqu'à présent. Il n'est pas exagéré de dire que c'est là une marque de confiance que nous voulons témoigner au Conseil de sécurité dans son ensemble, ainsi que l'expression de notre désir de donner aux nouveaux venus au Conseil l'occasion de contribuer à cette cause commune. Le mandat de l'ONU relatif à la fourniture d'aide humanitaire transfrontière à la Syrie par le point de passage de Bab el-Haoua restera en vigueur jusqu'au 10 juillet 2022.

Il y a beaucoup de choses que nous devons faire dans les mois qui restent ; nous n'avons donc pas de temps à perdre. Les problèmes à régler pour équilibrer les efforts humanitaires de l'ONU en Syrie sont nombreux. Concrètement, au cours des cinq mois et demi à venir, nous avons un certain nombre de tâches essentielles à accomplir.

Premièrement, nous devons veiller à ce que le mécanisme établi pour l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front continue de fonctionner sans heurt et soit étendu aux zones auxquelles on ne peut accéder via le mécanisme transfrontière.

Tout le monde conviendra, nous en sommes sûrs, qu'il s'agit d'une étape critique, en particulier compte tenu des conditions hivernales difficiles en Syrie. Partant, tout retard dans l'envoi de convois humanitaires, y compris à Edleb, ne saurait être considéré que comme un acte de sabotage délibéré visant à menacer la vie des Syriens ordinaires. À tout le moins, nous devons pleinement mettre en œuvre le plan opérationnel clair, articulé en octobre 2021 par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Jusqu'à présent, il y a eu peu de progrès à cet égard. Nous espérons que nos collègues du Conseil de sécurité adopteront une position fondée sur les principes s'agissant de cette question.

Nous soulignons une fois de plus que l'ONU doit être présente dans le nord-ouest de la Syrie afin de mieux contrôler la distribution de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin.

Il est crucial d'intensifier les efforts de reconstruction des infrastructures afin de garantir aux Syriens des conditions de vie de base. Les organisations humanitaires s'épuisent à expliquer un fait simple : aucune aide humanitaire ne peut remplacer les hôpitaux, les centrales électriques, les usines et les écoles en termes d'efficacité. La contribution des donateurs à ces domaines d'activité permettra non seulement de normaliser la situation des gens ordinaires en Syrie, mais aussi de réduire le coût de l'action humanitaire elle-même tout en augmentant son effet. Selon nous, il est très difficile de contester cette simple logique mathématique. Nous souhaitons que nos collègues du Conseil de sécurité redoublent d'efforts à cet égard.

Alors que nous poursuivons notre travail sur le dossier humanitaire syrien, nous ne devons pas fermer les yeux sur l'impact négatif que les sanctions unilatérales et les mesures coercitives ont sur la vie des Syriens ordinaires. Jan Egeland en a également parlé aujourd'hui. De temps en temps, le Secrétaire général évoque également cette question dans ses rapports. Nous espérons qu'António Guterres y accordera plus d'attention dans ses prochains rapports jusqu'à l'élimination de ce problème en Syrie.

Et à notre avis, le Secrétaire général a de nombreuses raisons de le faire. Je pense notamment aux récents rapports de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et de l'Organisation mondiale de la Santé, qui mentionnent explicitement l'impact dévastateur des sanctions sur la production agricole et sur l'approvisionnement du pays en médicaments et en produits médicaux. Les seules personnes touchées sont les Syriens ordinaires qui ne reçoivent ni nourriture ni traitement médical. Je le répète, des organismes responsables des Nations Unies écrivent à ce sujet, et nous leur sommes reconnaissants pour leur intégrité et leur honnêteté dans l'exercice de leur devoir professionnel.

Malheureusement, le début de l'année a été marqué par une véritable catastrophe dans l'une des prisons de Hassaké. Compte tenu de l'ampleur de cette tragédie et des nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité de la région dans son ensemble, nous avons demandé la tenue d'une réunion séparée du Conseil de sécurité, immédiatement après la présente séance. Nous espérons qu'elle nous donnera l'occasion non seulement de présenter notre évaluation de ce qui s'est passé, mais également de comprendre en général ce qui se passe dans cette zone située au-delà de l'Euphrate, qui est toujours occupée illégalement par les États-Unis d'Amérique.

Mme Hackman (Ghana) (*parle en anglais*) : Ma délégation se félicite de l'exposé édifiant présenté par le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Martin Griffiths. Nous remercions également M. Jan Egeland, le Secrétaire général du Conseil norvégien pour les réfugiés, et nous saluons le travail humanitaire considérable accompli par son organisation dans des circonstances difficiles, sur fond de conflit. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à la présente séance aux représentants de la Syrie, de la Turquie et de la République islamique d'Iran.

D'emblée, je tiens à réitérer la condamnation sans réserve par ma délégation de l'attaque lancée par Daech contre la prison de Ghoueïran et des affrontements qui ont suivi dans la ville de Hassaké, dans le nord-est du

pays, qui ont fait des victimes parmi les civils et entraîné le déplacement de plus de 45 000 personnes. Les actes de terrorisme, sous toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations, quels qu'en soient les auteurs, le lieu et les motifs, constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales et sont injustifiables et inacceptables.

Dix ans de conflit en Syrie ont eu des conséquences profondes et douloureuses sur la vie de la population, notamment des femmes, des enfants et des personnes âgées. Comme nous l'avons entendu dans les exposés d'aujourd'hui, la situation est caractérisée par des escalades violentes, des frappes aériennes et des bombardements, des conditions économiques graves, des pénuries alimentaires, une crise de l'eau et le froid glacial de l'hiver, avec des températures inférieures à zéro. Ces conditions humanitaires précaires, exacerbées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), doivent nous inciter à nous engager collectivement à donner la priorité à une aide humanitaire vitale pour les millions de Syriens qui ont besoin d'assistance. Il faut augmenter de toute urgence l'aide alimentaire et non alimentaire sur l'ensemble du territoire syrien pour remédier à ce qui est effectivement une urgence humanitaire.

Comme d'autres membres du Conseil de sécurité l'ont souligné à juste titre, une solution politique est la condition *sine qua non* pour mettre définitivement fin à la crise humanitaire en Syrie. Pour ce faire, les parties devraient respecter un cessez-le-feu à l'échelle nationale et favoriser des progrès sur le volet politique par le dialogue et le consensus. La communauté internationale doit apporter son plein appui à la mise en œuvre accélérée de la feuille de route décrite dans la résolution 2254 (2015), pour garantir une solution globale et durable à la crise multiforme en Syrie.

Deuxièmement, nous nous félicitons du renouvellement de l'autorisation accordée à l'opération transfrontière, qui permet l'acheminement de l'aide des Nations Unies par le point de passage de Bab el-Haoua jusqu'au 10 juillet 2022. Par ce renouvellement, nous avons fait preuve d'humanité en offrant une bouée de sauvetage aux 3 millions de personnes vulnérables qui ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence dans le nord-ouest de la Syrie. Face à l'aggravation de la crise, nous pensons que toutes les modalités de livraison doivent être déployées pour éviter une catastrophe humanitaire. Nous déplorons l'utilisation de l'aide humanitaire comme arme de guerre et nous appelons les parties à autoriser un accès durable et sans entrave aux communautés qui ont besoin d'assistance.

Mon troisième point concerne la protection des civils et des infrastructures critiques. En décembre dernier, des frappes aériennes et des bombardements dans le nord-ouest ont tué trois civils, dont deux enfants, et blessé 16 civils, dont quatre femmes et six enfants. Le 2 janvier 2022, la station hydraulique d'Arshani, qui fournit de l'eau à près de 250 000 personnes à Edleb, a également été fortement endommagée par une frappe aérienne.

Le Ghana est par ailleurs préoccupé par la sécurité des centaines d'enfants qui ont récemment été pris dans l'attaque contre la prison de Ghoueïran. Nous exhortons toutes les parties au conflit à donner la priorité à la protection des civils et à respecter leurs obligations internationales en matière de protection des enfants et des infrastructures civiles.

Enfin, nous appuyons l'appel lancé en faveur de l'augmentation du financement humanitaire, notamment l'appui aux projets de relèvement rapide et à l'aide à la subsistance. Un appui global au peuple syrien doit permettre de répondre aux besoins actuels tout en jetant les bases de la reconstruction après le conflit et du développement durable.

Pour terminer, je tiens à souligner que l'appui collectif des membres du Conseil de sécurité et de la communauté internationale est d'une importance capitale pour garantir une aide soutenue et efficace au peuple syrien, qui est aux prises avec cette crise humanitaire extrêmement grave.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint Griffiths et M. Egeland de leurs précieuses informations sur la situation sur le terrain.

D'emblée, nous tenons à exprimer notre plein appui aux efforts déployés par l'ONU et les organisations de la société civile qui, comme nous l'avons entendu dans les exposés d'aujourd'hui, fournissent une assistance vitale aux hommes, femmes et enfants syriens.

Après près de 11 ans depuis le début de la crise syrienne, la situation humanitaire reste catastrophique. Les chiffres sont choquants. Plus de 14 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire. Plus de 12 millions de personnes en Syrie, soit 60 % de la population, ont des difficultés à satisfaire leurs besoins alimentaires quotidiens de base. En outre, plus de 90 % de la population se trouve désormais sous le seuil de pauvreté – en majorité des femmes et des enfants, dont beaucoup sont particulièrement vulnérables, comme les personnes handicapées. Plus de 12 millions de

personnes sont déplacées à l'intérieur du pays ou réfugiées à l'étranger, et elles doivent faire face aux rigueurs de l'hiver pour survivre. En plus des 500 000 victimes, environ 100 000 personnes sont détenues illégalement ou sont portées disparues.

Nous sommes convaincus que sauver des vies doit être la priorité numéro un, mais sauver une vie ne se limite pas à fournir des denrées alimentaires et des médicaments, car même cela est difficile. Le peuple syrien a besoin d'éducation, il a besoin de liberté et de droits, il a besoin d'espoir. Ce peuple a besoin que le conflit prenne fin, que les projets de relèvement rapide soient financés et que ses droits humains fondamentaux soient respectés.

Alors qu'aucune solution politique n'est en vue et que le Gouvernement néglige les besoins de sa population, l'aide transfrontière reste vitale pour des millions de personnes qui ont besoin d'assistance dans le nord-ouest du pays. Le Conseil de sécurité a démontré à de nombreuses reprises qu'il a le pouvoir d'agir et de faire changer les choses. Lorsque le Conseil est uni, il peut contribuer à améliorer la vie de millions de personnes. C'est pourquoi l'assistance transfrontière est de la plus haute importance et qu'elle doit se poursuivre. Nous exhortons le Conseil à rouvrir les postes frontières de Yaaroubiyé et de Bab el-Salam, en plus de préserver Bab el-Haoua, afin de permettre aux acteurs humanitaires de faire leur travail et de fournir une aide de base aux millions de personnes que j'ai mentionnées.

Nous saluons le dernier rapport du Secrétaire général sur l'assistance transfrontière (S/2021/1030). Nous appuyons pleinement les recommandations et les mesures qu'il contient. Nous sommes convaincus que ces mesures doivent être étendues à tous les couloirs disponibles.

Nous demandons à l'ONU et à ses États Membres de prendre les mesures nécessaires pour assurer le respect du droit international humanitaire, notamment en ce qui concerne la protection des civils. Nous demandons à toutes les parties au conflit de permettre et de faciliter le passage rapide et sans entrave de l'aide humanitaire pour tous les civils dans le besoin.

Enfin, la population en Syrie doit être protégée. Nous devons soutenir le peuple syrien s'agissant de ce dont il a besoin, de ce qu'il mérite et de ce à quoi il a droit, en termes d'aide humanitaire et de protection. L'Albanie continuera à soutenir le peuple syrien dans sa quête d'un avenir de paix et de justice et espère que la voix des Syriens sera entendue.

M^{me} Toroitich (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths et M. Egeland pour leurs exposés et je me félicite de la participation de la Syrie, de l'Iran et de la Turquie à cette séance.

En début de semaine, nous avons eu l'avantage de tenir un débat public de haut niveau sur la guerre urbaine et la protection des civils (voir S/PV.8953). Je suis certaine que lorsque les délégations ont préparé leurs déclarations, plusieurs d'entre elles – sinon la plupart – se sont souvenues des destructions subies par les villes et autres agglomérations de Syrie.

La Syrie est la manifestation la plus évidente de la lutte du Conseil de sécurité pour s'élever au-dessus des intérêts étroits et offrir un espoir à un peuple meurtri et brutalisé. Nous restons gravement préoccupés par la détérioration de la sécurité dans certaines parties du nord-ouest, du nord-est et du sud de la Syrie. Les Syriens sont confrontés à de graves problèmes de protection, les bombardements et les frappes aériennes ayant fait des morts, des blessés et des déplacés et détruit des biens de caractère civil. Nous condamnons, entre autres, l'attaque de la station de pompage d'Arshani en janvier, qui a perturbé l'approvisionnement en eau de milliers de personnes.

L'insécurité persistante dans le camp de Hol, où 56 000 personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, vivent dans un état de peur permanent en raison des attaques incessantes, est également inquiétante. Le Kenya appelle les pays à rapatrier leurs ressortissants afin d'apaiser les tensions dans le pays. Nous réaffirmons qu'il est impératif de protéger les civils, les travailleurs humanitaires et les infrastructures civiles. Toutes les parties doivent respecter le cessez-le-feu dans tout le pays.

En ce qui concerne la situation économique, les statistiques sont alarmantes : 50 % des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire et 75 % des ménages achètent de la nourriture à crédit. En outre, les mesures coercitives unilatérales ont largement contribué à la sombre situation économique et à l'incapacité du Gouvernement à subvenir aux besoins des membres vulnérables de la société. Nous demandons la levée de ces mesures, en particulier lorsque les opérations humanitaires sont touchées.

C'est dans ce contexte que le Kenya est certain que tous les moyens permettant d'assurer l'accès à l'aide humanitaire sont cruciaux, surtout en ces mois d'hiver. Nous saluons la livraison continue des fournitures les

plus essentielles, y compris la distribution de vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19) par le biais du mécanisme transfrontière.

Le Kenya se félicite également de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan semestriel visant à améliorer l'assistance à travers les lignes de front afin d'assurer des livraisons durables et prévisibles dans les régions mal desservies du nord-ouest de la Syrie. Nous encourageons la poursuite des contacts pour continuer à obtenir les approbations en temps voulu pour toutes les parties. Nous invitons aussi à envisager la possibilité d'une livraison plurisectorielle afin de garantir que les fournitures médicales soient également incluses dans les futures cargaisons. Nous appelons également les parties prenantes à augmenter le financement des programmes de relèvement rapide qui amélioreront les moyens de subsistance et renforceront la résilience de milliers de Syriens.

Tandis que nous débattons, mois après mois, et répétons souvent nos positions fluctuantes et changeantes, le peuple syrien n'est pas entendu. Le peuple syrien a besoin d'une communauté internationale qui parle d'une seule voix pour l'octroi de secours humanitaires. Nous appelons et encourageons les membres à retrouver l'esprit qui a conduit à l'adoption de la résolution 2585 (2021) afin de faciliter le consensus et les approches collaboratives pour la réconciliation par le biais d'un processus dirigé et contrôlé par la Syrie.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je souhaite moi aussi remercier Martin Griffiths and Jan Egeland pour leurs présentations.

Nous faisons inlassablement le même constat : la population civile continue à payer le prix du conflit et à subir les rigueurs d'un nouvel hiver. Près de 14 millions de Syriens ont besoin d'aide humanitaire, comme cela a déjà été mentionné, 90 % de la population vit aujourd'hui sous le seuil de pauvreté et, comme Jan Egeland l'a mentionné, la majorité des enfants syriens n'ont aujourd'hui connu que la guerre. Il est urgent de mettre en place une cessation immédiate des hostilités à l'échelle nationale, sous supervision de l'ONU. La protection des civils et des infrastructures civiles est une priorité absolue.

Je pense également à la protection des personnels humanitaires. Il est inacceptable que ces derniers continuent à faire l'objet d'attaques, comme cela a encore été récemment le cas dans le camp de Hol. Les recommandations élaborées par le Groupe d'experts pour améliorer le mécanisme de déconfliction sont utiles de ce point de vue et doivent être suivies d'effets.

La hausse des besoins humanitaires et médicaux rend plus que jamais indispensable la garantie d'un accès humanitaire sûr et sans entrave, et cela est également essentiel pour accélérer la campagne de vaccination contre la maladie à coronavirus (COVID-19), y compris dans le nord-est et dans le nord-ouest de la Syrie. Toutes les parties au conflit, en particulier le régime syrien, doivent respecter leurs obligations dans le cadre du droit international humanitaire.

Les évolutions qui ont été présentées par Martin Griffiths s'agissant des convois acheminés à travers les lignes de front sont tout à fait positives, et nous soutenons pleinement la mise en œuvre du plan interorganisations de l'ONU. Mais restons lucides : le mécanisme transfrontalier sera nécessaire aussi longtemps que l'aide ne parviendra pas à toutes les populations dans le besoin sur l'ensemble du territoire.

L'Union européenne et ses États membres continueront de veiller au plein respect des garanties d'impartialité, d'indépendance, de neutralité et de transparence dans l'acheminement de l'aide humanitaire, et aujourd'hui, ces principes ne pas respectés par le régime syrien.

Les tentatives visant à accuser l'Europe et ses partenaires de conditionner l'aide humanitaire ou d'instrumentaliser la question des sanctions ne doivent tromper personne. Je tiens ici à rappeler que l'Union européenne et ses États membres sont les principaux bailleurs de la réponse humanitaire en Syrie, y compris dans les zones tenues par le régime. Depuis 2011, ce sont 25 milliards d'euros qui ont été mobilisés par les Européens en réponse à cette crise. Les sanctions européennes sont ciblées. Elles prévoient des dispositifs solides pour préserver l'acheminement de l'aide humanitaire et médicale.

En l'absence d'une solution politique solidement enclenchée, il n'y a absolument pas lieu de normaliser les relations avec le régime syrien. Sans solution politique, nos positions sur la levée des sanctions, sur la reconstruction demeureront inchangées. Les États qui appellent à reconstruire la Syrie devraient commencer par renforcer leurs contributions à la réponse humanitaire.

Les réfugiés syriens ne pourront pas rentrer tant que le régime continuera de s'opposer à leur retour en menaçant leurs vies et en les privant de leurs propriétés. Il est indispensable que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ait accès à l'ensemble des réfugiés de retour.

Enfin, les crimes du régime ne resteront pas impunis et la France continuera à apporter son plein soutien aux mécanismes de lutte contre l'impunité.

M. Xing Jisheng (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Griffiths, et M. Egeland de leurs exposés.

Le Conseil de sécurité examine les questions humanitaires en Syrie chaque mois, et les exposés présentés sont toujours profondément inquiétants. La crise économique a déjà touché tous les aspects de la société syrienne. Les prix des denrées alimentaires et du pétrole montent en flèche alors que les revenus des citoyens ne cessent de baisser. Dans le même temps, la maladie à coronavirus (COVID-19) se propage rapidement. Certaines parties du pays sont touchées par de graves pénuries d'eau. Les réfugiés et les personnes déplacées ont désespérément besoin de fournitures d'hiver supplémentaires.

Le Gouvernement syrien a pris une série de mesures pour développer son secteur agricole, soutenir les petites et moyennes entreprises et développer la coopération énergétique, et ces mesures ont donné des résultats positifs. Cependant, la communauté internationale doit se mobiliser collectivement pour faire face aux graves conséquences de la guerre civile prolongée, du terrorisme et des sanctions unilatérales.

La communauté internationale doit aider la Syrie à relever les défis économiques, humanitaires et les défis liés au relèvement de manière globale en fournissant une aide humanitaire d'urgence à ce pays, notamment des vaccins, des vivres, de l'eau, des fournitures et des services, mais aussi en promouvant activement le relèvement économique de la Syrie et la reconstruction après la guerre.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation mondiale de la Santé, l'UNICEF et d'autres organismes des Nations Unies mènent des opérations d'aide humanitaire à grande échelle dans toute la Syrie. La Chine s'en félicite. Nous nous félicitons des deux opérations d'acheminement de l'aide humanitaire à travers les lignes de front menées par le PAM dans le nord-ouest de la Syrie. Nous espérons que les troisième et quatrième livraisons à travers les lignes de front se dérouleront sans heurt.

La Chine salue la coopération active du Gouvernement syrien dans le cadre des opérations d'acheminement de l'aide à travers les lignes de front et exhorte les parties concernées qui exercent un contrôle de facto dans le

nord-ouest de la Syrie à garantir l'accès et à offrir des garanties de sécurité pour l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front, à faciliter la distribution des fournitures et à mettre conjointement en œuvre le plan de six mois élaboré par l'ONU en vue d'organiser des opérations d'acheminement de l'aide humanitaire à travers les lignes de front dans le nord-ouest de la Syrie.

La Chine se félicite des projets de relèvement rapide et de subsistance mis en œuvre par les organismes des Nations Unies, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Nous espérons que l'ONU investira davantage dans ce domaine pour aider le peuple syrien à parvenir à l'autosuffisance. Les pays concernés doivent lever immédiatement leurs sanctions unilatérales et le blocus économique imposé à la Syrie afin de créer des conditions favorables à la fourniture d'une aide humanitaire et à la reconstruction. L'aide fournie à la Syrie ne doit être assortie d'aucune condition politique.

La Chine sait que le Conseil de sécurité a prorogé le mandat concernant le poste frontière de Bab el-Haoua jusqu'en juillet. Mais je voudrais réaffirmer que l'aide humanitaire doit être fournie dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays concerné, et qu'il faut passer progressivement du mécanisme transfrontière au mécanisme d'acheminement de l'aide à travers les lignes de front. Selon le rapport du Secrétaire général (S/2021/1030), les opérations humanitaires transfrontières se déroulent dans des environnements complexes, et le risque de détournement des fournitures humanitaires ne peut être exclu. Nous exhortons l'ONU à renforcer la surveillance du mécanisme transfrontière pour garantir le caractère humanitaire des opérations d'acheminement de l'aide à travers la frontière.

M. Eckersley (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint et M. Egeland de leurs mises à jour.

Alors que nous entamons l'année 2022, la douzième année du conflit, la crise syrienne continue de s'aggraver. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, le coût humanitaire est clair – 13,4 millions de personnes ont désespérément besoin d'aide humanitaire en Syrie. Nous nous pencherons spécifiquement sur la situation extrêmement préoccupante dans le nord-est de la Syrie un peu plus tard. Dans le nord-ouest de la Syrie, il y a 3,4 millions de personnes dont les besoins humanitaires ne peuvent actuellement être satisfaits que grâce à la quantité de l'aide fournie dans le cadre du mandat transfrontière de l'ONU.

Les frappes aériennes et les tirs d'artillerie quotidiens se poursuivent. On a recensé 35 frappes aériennes en une semaine durant la période du nouvel an, et notamment une intensification des attaques visant les infrastructures civiles. Des civils sont tués, mutilés et recrutés de force en violation flagrante du droit international humanitaire. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'utilisation continue des sièges et de la faim comme armes de guerre, ainsi que par les graves violations des droits des enfants. Dans ce contexte, je voudrais évoquer les travaux du Groupe consultatif indépendant de haut niveau sur la déconfliction humanitaire en République arabe syrienne et m'arrêter sur le résumé analytique de ses travaux qui a été publié hier.

Comme le Conseil de sécurité le sait, le Groupe a été créé pour poursuivre le travail de la commission d'enquête de l'ONU, qui a enquêté sur certaines des terribles attaques qui ont pris pour cible des installations qui se trouvaient sur la liste de déconfliction de l'ONU ou qui bénéficiaient d'un appui de l'ONU à Edleb en 2019.

Comme l'a indiqué la commission d'enquête en avril 2020, il est fort probable que le régime syrien et/ou ses alliés étaient à l'origine des attaques dirigées contre quatre installations civiles – une école, un centre de soins de santé, un hôpital et une structure de garde d'enfants. Le Royaume-Uni n'a cessé d'appeler à l'application du principe de responsabilité pour ces crimes et a condamné des attaques similaires tout au long du conflit, notamment l'attaque contre l'hôpital d'Atareb l'année dernière.

Le résumé des travaux du Groupe montre clairement qu'il reste beaucoup à faire. Il est évidemment essentiel que l'ONU mette en œuvre les recommandations du Groupe en Syrie et au-delà. L'établissement des faits, les enquêtes et l'application du principe de responsabilité en cas de violations ou d'attaques sont particulièrement importants, mais tout mécanisme qui vise à renforcer la protection des civils et à faciliter la fourniture de l'aide humanitaire a besoin que les acteurs armés prennent leurs obligations au sérieux, notamment en participant au mécanisme de déconfliction. Autrement, il sera impossible d'établir les liens de confiance nécessaires entre les acteurs armés et les humanitaires.

En prenant pour cible des écoles, des hôpitaux et les premiers intervenants, le régime d'Al-Assad et la Russie ont démontré leur mépris du droit international humanitaire depuis le début du conflit. La protection des civils est fondamentale. Nous réaffirmons que toutes les parties ont l'obligation de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour prévenir les pertes civiles, notamment en

évitant d'utiliser des armes qui frappent aveuglément en milieu urbain, et le Royaume-Uni continuera de demander que les auteurs de violations du droit international humanitaire répondent de leurs crimes.

M. Gómez Robledo Verduzco (Mexique) (*parle en espagnol*) : Ma délégation remercie à son tour le Secrétaire général adjoint, M. Griffiths, et M. Egeland pour leurs exposés, et nous les remercions sincèrement de leurs efforts inlassables et de ne pas perdre espoir.

Le Mexique condamne l'escalade de la violence à Hassaké et exprime ses préoccupations quant aux conséquences humanitaires de cette nouvelle vague de violence dans le nord-est du pays, dont nous avons également parlé hier (voir S/PV.8955). Nous réitérons l'appel de l'UNICEF à garantir la protection et l'évacuation des enfants qui se trouvent à l'intérieur de la prison, mais je réserve mes commentaires à ce sujet pour notre prochaine séance, qui se tiendra un peu plus tard.

Les 45 000 personnes déplacées par les affrontements ne peuvent nous faire oublier des statistiques encore plus stupéfiantes – 14 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire pour survivre. Combien de temps cela va-t-il encore durer ? Et que va-t-il advenir des filles et des garçons qui vivent dans les camps de Hol et de Roj, pour ne citer qu'un exemple, et qui paient le plus lourd tribut puisqu'ils n'ont connu que la guerre depuis leur naissance ? C'est à eux que reviendra la tâche de reconstruire leur pays. Quelles seront alors les conditions ? Dans quel état psychologique se trouveront-ils ? Durant ces séances, nous ne parlons guère de la santé mentale, psychologique et spirituelle des victimes, et nous devons examiner cette question sans plus tarder.

De l'autre côté du pays, dans le nord-ouest, nous apprécions les informations actualisées concernant les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de six mois pour les opérations d'acheminement de l'aide humanitaire à travers les lignes de front, tout en rappelant qu'elles jouent un rôle central alors que les besoins continuent d'augmenter. L'hiver a déjà eu des conséquences fatales et continuera d'en avoir pour les personnes déplacées dans le nord-ouest. Le plan de six mois contribuera à apaiser la situation, mais il ne s'agit pas d'un plan à long terme en l'absence d'un plan de reconstruction de plus large portée. Il faudra aller bien au-delà d'un projet de relèvement rapide pour reconstruire la vie des personnes. Je remercie également les intervenants de nous avoir fourni des informations très utiles concernant le mécanisme de déconfliction. Il

est assurément prometteur, s'agissant de prévenir les attaques et de permettre à la communauté humanitaire de mener ses activités dans des conditions moins difficiles.

Mais tout cela restera insuffisant en l'absence d'un règlement politique qui ne laisse aucune place à l'impunité. Comme nous l'avons déjà dit, le Mexique continuera d'appuyer les mécanismes d'établissement des responsabilités des différentes organisations.

M. Ragutthahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths de son exposé aujourd'hui. Je remercie également M. Jan Egeland, Secrétaire général du Conseil norvégien pour les réfugiés, de ses éclairages.

La situation humanitaire en Syrie n'a connu aucune amélioration notable ces derniers mois. Cette crise qui dure depuis plus de 10 ans a eu des répercussions socioéconomiques incommensurables sur la population. Près de 14 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire, dont 9,8 millions bénéficient de diverses initiatives, notamment celles de l'ONU.

Ces derniers temps, la situation économique du pays est devenue désastreuse, avec des pénuries de plus en plus graves de produits essentiels tels le blé et l'orge. En outre, les prix continuent d'augmenter, et la suppression des subventions sur le gaz combustible et la dépréciation de la livre syrienne ont aggravé la situation. La saison hivernale en cours a également ajouté aux souffrances de la population, en particulier des femmes, des enfants et des personnes âgées.

La raison fondamentale de cette détérioration de la situation humanitaire en Syrie est l'absence de progrès sur le volet politique. Hier, nous avons eu l'occasion de discuter des derniers faits nouveaux sur le plan politique. À cet égard, nous réaffirmons que toutes les parties, en particulier les acteurs extérieurs, doivent s'engager en faveur d'un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, sous les auspices de l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015).

Nous pensons également qu'un cessez-le-feu général à l'échelle nationale est primordial pour les intérêts du peuple syrien. Si les opérations transfrontières sont prévisibles et importantes, elles ne peuvent pas perdurer indéfiniment. Nous encourageons donc le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et les autres organismes des Nations Unies à s'employer à améliorer les opérations menées à travers les lignes de front. À cet égard, nous prenons bonne note des efforts récents concernant les opérations par-delà

les lignes de front, mais d'autres efforts concertés sont requis alors qu'approche l'expiration de l'autorisation pour 12 mois du mécanisme transfrontière.

Pour aider le peuple syrien en ces temps difficiles, la communauté internationale doit envisager dans un esprit constructif de promouvoir des projets propres à créer des emplois et à ouvrir les horizons économiques du peuple syrien. Face au recul de la production d'aliments de base et aux problèmes liés aux pénuries d'eau dans la région, notamment ceux que provoquent sur le débit de l'Euphrate les actions des pays situés en amont, les préoccupations collectives du peuple syrien doivent être traitées avec le plus grand sérieux.

Il est impossible de discuter de la situation humanitaire en Syrie sans évoquer les activités croissantes des groupes terroristes tels que Daech. L'attaque menée par Daech sur une prison de la ville de Hassaké la semaine dernière illustre la gravité du problème.

Les hostilités qui en ont résulté ont également entraîné le déplacement de près de 45 000 personnes. L'Inde n'a cessé d'attirer l'attention sur la manière dont les acteurs extérieurs contribuent à la montée en puissance des groupes terroristes en Syrie. Le fait que la communauté internationale persiste à négliger cette question est voué à causer des dommages irréparables à notre lutte collective contre le terrorisme. La situation demeure également sérieuse dans les camps de déplacés qui accueillent des femmes et des enfants. Nous condamnons avec force le meurtre d'un agent humanitaire dans le camp de Holce mois-ci.

Compte tenu de la situation socioéconomique difficile en Syrie, qui a été encore aggravée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et l'arrivée de l'hiver, il est urgent d'intensifier l'aide humanitaire. À cet égard, nous sommes préoccupés par le fait que l'aide humanitaire à la Syrie a en l'occurrence baissé en 2021. Nous demandons instamment à l'OCHA d'harmoniser globalement les données relatives aux projets consacrés au relèvement rapide et à la résilience, afin d'obtenir une vision complète.

En guise de conclusion, l'Inde continue pour sa part d'apporter à la Syrie une aide au développement et un appui au renforcement des ressources humaines, via des subventions et des lignes de crédit portant sur divers projets, la fourniture de médicaments et de denrées alimentaires, des camps d'appareillage de prothèses, un centre informatique nouvelle génération et des programmes de formation au renforcement des capacités. Depuis le début du conflit, l'Inde a toujours été solidaire du peuple syrien, et elle entend le rester.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, de son exposé détaillé. Je remercie également M. Jan Egeland, Secrétaire général du Conseil norvégien pour les réfugiés, de ses précieuses observations.

La fourniture d'une aide aux civils syriens reste une priorité, en particulier dans le nord-ouest et le sud de la Syrie. Cela vaut également pour le nord-est de la Syrie, où la récente offensive de Daech à Hassaké a entraîné une vague de déplacements et fait obstacle à l'acheminement de l'aide humanitaire.

Outre les répercussions qu'ont les hostilités sur la situation humanitaire, les interruptions répétées des services d'approvisionnement en eau, la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et l'hiver rigoureux ont également exacerbé les souffrances de millions de Syriens.

Sachant que ces nombreuses crises humanitaires s'accumulent en Syrie depuis plus de 10 ans, je voudrais aujourd'hui axer ma déclaration sur les points suivants.

Premièrement, en ce qui concerne les opérations humanitaires, nous nous félicitons que, conformément à la résolution 2585 (2021), l'aide humanitaire continuera d'être acheminée jusqu'en Syrie pendant encore six mois, jusqu'en juillet. Nous saluons le fait que, pour la première fois depuis 2017, les livraisons d'aide humanitaire jusqu'au nord-ouest de la Syrie à travers les lignes de front aient repris l'an dernier. Deux cargaisons d'aide du Programme alimentaire mondial ont ainsi été distribuées, la livraison de la seconde ayant débuté le 16 janvier, en coordination avec le Gouvernement syrien. Nous sommes également favorables à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de l'ONU sur six mois pour la livraison et la distribution régulières de l'aide humanitaire dans le nord-ouest de la Syrie à travers les lignes de conflit.

Deuxièmement, la fourniture de matériel médical au peuple syrien reste une priorité, notamment les vaccins contre la COVID-19. Moins de 5 % de la population est complètement vaccinée contre la COVID-19. Cela appelle une attention accrue de la communauté internationale, surtout dans les camps.

Pour sa part, outre plus de 200 000 doses de vaccin, mon pays a envoyé plus de 97 tonnes d'aide médicale à la Syrie. Nous avons également mené à bien un programme de vaccination de près de 12 000 réfugiés syriens dans le camp de réfugiés jordano-émirien de Mrajeeb Al-Fhood, et dans d'autres camps en Jordanie.

Troisièmement, nous encourageons l'ONU et les membres du Conseil à consacrer davantage d'efforts à l'appui du relèvement rapide des infrastructures civiles et des secteurs vitaux qui ont été touchés par le conflit, notamment l'éducation et la santé. Un relèvement rapide contribuera non seulement à faciliter la fourniture de services de base, mais aussi à appuyer l'économie, ce qui diminuera d'autant l'aide nécessaire pour répondre aux besoins urgents en Syrie. En ce qui concerne l'augmentation de l'aide internationale à l'intention des projets de relèvement rapide, nous espérons que les efforts nécessaires seront consentis pour remédier aux problèmes qui entravent le financement de ces projets.

Dans tous les aspects de l'intervention humanitaire, les Syriennes doivent être soutenues et protégées et leur résilience doit être renforcée, en particulier dans les camps, où les femmes et les filles sont exposées au risque de violence sexuelle et fondée sur le genre.

Pour terminer, nous soulignons que la seule manière de mettre fin aux souffrances infligées au peuple syrien frère est de faire avancer le processus politique. Nous devons maintenant nous concentrer sur la recherche d'une solution politique conformément à la résolution 2254 (2015). Les Émirats arabes unis continueront d'appuyer les efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Peterson, et son initiative en ce sens.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Une violence permanente, une crise économique aiguë accompagnée d'une aggravation de la faim, une pandémie qui fait rage, des violations systématiques des droits de l'homme et un processus de paix dans l'impasse, tel est le sombre tableau brossé par les intervenants d'aujourd'hui et d'hier (voir S/PV.8955) et par les derniers rapports présentés au Conseil de sécurité sur la crise en Syrie.

Je remercie M. Martin Griffiths et M. Jan Egeland de leurs exposés détaillés sur la situation sur le terrain. Nous saisissons également cette occasion pour remercier le Secrétaire général du rapport (S/2021/1030) présenté en décembre dernier, en application de la résolution 2585 (2021), qui donne un aperçu complet du travail effectué par l'ONU pour fournir une aide humanitaire après une évaluation minutieuse des besoins sur le terrain.

Le Brésil appuie les opérations humanitaires transfrontières des Nations Unies en Syrie, conformément à la résolution 2585 (2021), car elles sont essentielles pour apporter une aide à certaines des personnes les plus vulnérables en Syrie. Alors qu'un hiver glacial exacerbe

la situation déjà effroyable des personnes vivant dans des camps et des installations de fortune à travers la Syrie, le flux continu de l'aide internationale destinée à sauver des vies doit se poursuivre.

Le Brésil souligne qu'il importe d'effectuer un suivi détaillé et étroit de ces opérations humanitaires et de rechercher les voies et moyens de faciliter une augmentation des opérations à travers les lignes de front, et ce, de manière régulière et prévisible. Nous renouvelons également l'appel à toutes les parties pour qu'elles honorent leur obligation de garantir un accès humanitaire libre et sans entrave, dans le respect des principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance.

Le Brésil se fait l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale pour alléger les souffrances de la population syrienne et reprend à son compte sa condamnation des attaques aveugles, de la pratique consistant à prendre délibérément pour cible des civils et des infrastructures civiles essentielles, telles que les hôpitaux et les écoles, ainsi que des travailleurs humanitaires, sans oublier les disparitions forcées, les détentions arbitraires et les exécutions sommaires. Nous engageons une nouvelle fois toutes les parties à s'abstenir de porter préjudice aux civils et à respecter le droit international humanitaire.

La présence continue et croissante de groupes terroristes en Syrie est particulièrement préoccupante, notamment en raison de ses répercussions sur l'ensemble de la région. Nous sommes alarmés par les rapports de l'UNICEF signalant la présence de près de 850 enfants détenus à Hassaké, dont certains ne sont âgés que de 12 ans et qui sont menacés par le récent épisode de violence. Nous exhortons les parties à veiller au plein respect des droits des enfants. Les enfants, garçons et filles, doivent être protégés et ne doivent pas être impliqués dans le conflit. Le Brésil se fait l'écho des préoccupations relatives à la situation des enfants étrangers vivant dans les camps et souligne l'importance d'accorder l'attention voulue à la question de leur rapatriement dans leur pays d'origine.

Nous attirons également l'attention sur les conséquences potentiellement néfastes des sanctions unilatérales sur la population civile dans un contexte de crise économique aiguë et d'aggravation de la faim. Nous demandons un examen approfondi et continu de ces mesures afin de soulager la population et d'appuyer les initiatives de relèvement rapide.

Le Brésil reste convaincu que seul un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens sous l'égide de l'ONU, tenant dûment compte de la préservation de l'intégrité territoriale de la Syrie, apportera une paix durable et atténuera les souffrances de la population syrienne.

M. Biang (Gabon) : La situation en Syrie nous réunit à nouveau aujourd'hui, cette fois-ci pour aborder ses aspects humanitaires. L'exposé du Secrétaire général adjoint Martin Griffiths et le message poignant de Jan Egeland dressent un constat accablant de l'ampleur des besoins et des incroyables défis humanitaires en Syrie.

Depuis une dizaine d'années, le peuple syrien est en proie à une crise internationalisée, sans doute la plus grande crise de personnes réfugiées et déplacées de notre époque, aggravée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les opérations militaires de grande envergure, notamment dans le nord-est, les déplacements massifs de population dans le nord-ouest, les sanctions économiques, les frappes aériennes de certains belligérants et l'effondrement de l'économie. Avec le fossé de méfiance entre les parties belligérantes qui met à mal les efforts pour parvenir à un accord sur une nouvelle constitution, aucune perspective viable ne semble malheureusement se dessiner à l'horizon immédiat de plus de 11 millions de Syriens en attente d'aide humanitaire.

En dépit de cette situation inqualifiable, les flux d'aide humanitaire en direction de la Syrie sont en nette diminution. Les promesses internationales faites à la conférence de Bruxelles sur la Syrie en juin 2020 demeurent très en retrait des espérances. Le corollaire de cette situation est une augmentation du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire, le déficit des services essentiels de base et un rétrécissement patent de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement, aux soins de santé, à l'éducation et aux possibilités d'emploi, ce qui réduit l'immense majorité de la population syrienne à vivre sous le seuil de pauvreté.

Cette situation est humainement intenable et moralement insoutenable. Elle l'est encore plus pour les femmes et les jeunes filles exposées aux abus sexuels dans les camps. La communauté internationale doit se mobiliser davantage pour la Syrie. La mise en œuvre des résolutions 2504 (2020), 2533 (2020) et 2585 (2021) revêt à cet effet un caractère crucial afin de s'assurer que l'aide humanitaire disponible parvienne aux personnes qui en ont le plus besoin.

Je tiens, à cet effet, à redonner écho à l'appel que vient de lancer M. Egeland pour redire que l'aide humanitaire doit s'affranchir de toute politisation, et j'exprime le soutien du Gabon au rapport du Secrétaire général concernant l'assistance transfrontière (S/2021/1030).

La transparence et l'implication de l'ensemble des parties prenantes à tous les niveaux, de la conception au déploiement opérationnel de l'aide humanitaire, s'avèrent indispensables pour générer et maintenir la confiance des populations et des autorités locales, singulièrement dans le cadre des opérations transfrontières. De même, il est important de poursuivre la mise en place et la préservation des dispositifs à même d'assurer l'efficacité, la traçabilité et la rationalité de l'aide. Cela exige le renforcement des normes et des procédures de suivi, l'adoption d'indicateurs obligatoires, des documents d'orientation et des stratégies de suivi et d'évaluation qui soient spécifiques au contexte syrien.

Si nous notons avec intérêt quelques progrès sur le terrain en ce qui concerne l'ouverture des nouvelles routes de passage pour l'aide humanitaire, permettant de sortir de l'isolement de nombreuses populations, notamment dans les régions du nord-ouest, il demeure important de veiller au perfectionnement du système de maillage destiné au contrôle de la mise en œuvre des projets par l'ONU à travers les institutions spécialisées et par des acteurs tiers, tout comme les dispositifs d'évaluation et de réduction des risques qui permettent des réajustements opérationnels sur le terrain.

À cet égard, le consensus entre les différentes parties pour des opérations transversales dans cette zone, autorisées par le Gouvernement syrien, donne sans doute plus de chances à l'élan de répondre aux préoccupations des réfugiés et déplacés internes qui envisagent de rentrer chez eux ou encore de fournir un soutien humanitaire à ceux qui sont rentrés spontanément. Dans ces différentes configurations, il s'agit d'accroître leur autonomie et de réduire la dépendance de leurs communautés à l'égard de l'assistance. C'est le lieu d'apporter notre appui au mécanisme de déconfliction.

Pour terminer, je voudrais saluer le courage des travailleurs humanitaires et exprimer le soutien de mon pays aux différents organisations et personnels humanitaires qui, souvent dans des conditions inextricables, s'emploient à donner un visage à l'espoir en se déployant parfois au péril de leur vie, sur le terrain d'opérations auprès des victimes, ayant à l'esprit qu'au bout du compte, il s'agit d'être humains qui ont désespérément besoin d'aide, il s'agit d'une frange de l'humanité qui ne devrait pas continuer à payer le prix des conflits non résolus.

Pendant que nous attendons l'issue de l'impasse des processus politiques, leur vie doit continuer. Le Conseil se doit de les aider à vivre dans la dignité.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, ainsi que le Secrétaire général adjoint Griffiths de ces exposés qui donnent à réfléchir, sur les immenses besoins humanitaires en Syrie. Je remercie également Jan Egeland pour son exposé et pour le travail accompli par le Conseil norvégien pour les réfugiés en vue d'améliorer la situation humanitaire en Syrie et pour venir en aide aux réfugiés syriens dans la région. Je tiens également à remercier Jan pour son travail au sein du Groupe consultatif indépendant de haut niveau sur la déconfliction humanitaire en République arabe syrienne. Je sais que le rapport a été publié hier ; nous avons hâte de l'étudier et d'examiner ses conclusions.

Aujourd'hui, je voudrais aborder trois aspects de la situation humanitaire en Syrie : la crise provoquée par ce rude hiver ; l'expansion de toutes les modalités d'acheminement de l'aide et des vaccins au peuple syrien ; et la protection des réfugiés syriens.

Premièrement, alors que le peuple syrien est aux prises avec des températures glaciales et des intempéries, des millions de personnes ont besoin de fournitures de base pour l'hiver – tentes, couvertures, manteaux et combustible de chauffage. Comment se fait-il qu'après 11 hivers glacials depuis le début du soulèvement syrien, le peuple syrien continue de faire face aux mêmes dangers dus au même conflit et à la même inaction ? Cet hiver est en quelque sorte encore pire – exacerbé par la maladie à coronavirus (COVID-19), la crise économique et l'escalade de la violence. Les besoins alimentaires sont à leur plus haut niveau depuis le début de la crise, et des millions de personnes n'ont pas un accès fiable à de l'eau salubre en quantité suffisante dans le nord de la Syrie. Le nombre de cas des maladies d'origine hydrique a fortement augmenté.

Les États-Unis d'Amérique sont toujours le plus grand donateur d'aide humanitaire à la Syrie. Mais collectivement, en tant que Conseil, nous devons faire davantage pour atténuer cette urgence humanitaire persistante. Chacun doit renforcer son appui financier pour aider les quelque 4 millions de Syriens qui ont besoin d'une aide pour se préparer aux conditions hivernales. Le Conseil doit donc saisir toutes les occasions de maximiser la portée de l'aide humanitaire en Syrie. Ne pas le faire reviendrait à aggraver la misère d'un peuple qui a déjà beaucoup, beaucoup trop souffert.

Cela m'amène à mon deuxième point : nous appuyons toutes les modalités qui permettent d'apporter de l'aide au peuple syrien dans tout le pays, y compris les opérations transfrontières et celles à travers les lignes de front. Nous nous félicitons des opérations à travers les lignes de front menées dans le nord-ouest de la Syrie. Toutefois, il s'agit de missions dangereuses et difficiles, dont la coordination a pris des mois. C'est pourquoi l'aide acheminée à travers les lignes de front est appelée à compléter l'aide transfrontière, et non à s'y substituer. Les opérations à travers les lignes de front ne peuvent tout simplement pas rivaliser en taille avec l'aide transfrontière. Nous devons être honnêtes s'agissant de cette réalité et respecter les conclusions de l'ONU à cet effet. Des dizaines de rapports du Secrétaire général et des dizaines de témoignages d'organisations humanitaires l'ont clairement démontré. À tout le moins, il faut reconnaître que l'assistance transfrontière est indispensable, et nous devons renouveler et étendre l'autorisation d'accès humanitaire transfrontière cet été.

Les membres du Conseil doivent œuvrer de concert pour garantir non seulement que le point de passage de Bab el-Haoua reste ouvert, mais également que toutes les options transfrontières soient disponibles pour répondre aux besoins humanitaires. Si nous mettons la politique de côté et si nous nous concentrons exclusivement sur les besoins des Syriens, ce simple geste permettra d'acheminer des articles essentiels, notamment des fournitures médicales, aux personnes qui en ont désespérément besoin. Les fournitures médicales sont particulièrement importantes en ce moment en Syrie, où le taux de vaccination contre le COVID-19 est l'un des plus faibles au Moyen-Orient et dans le monde entier. Dans le nord-ouest de la Syrie, seuls 2,9 % de la population étaient entièrement vaccinés à la fin du mois de décembre 2021. Le Conseil de sécurité a envoyé un message unifié lorsqu'il a adopté la résolution 2565 (2021) en février 2021, dans laquelle il a appelé à faciliter l'accès au vaccin contre la COVID-19 dans les situations de conflit armé, de sortie de conflit et d'urgence humanitaire complexe.

Il s'agit bel et bien d'une urgence humanitaire complexe. J'ai pu le constater de visu lors de ma visite à Bab el-Haoua l'année dernière. Nous devons donc progresser pour atteindre notre objectif commun de faciliter l'accès aux vaccins et travailler en collaboration avec les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires pour acheminer ces vaccins à travers la frontière.

Enfin troisièmement, je voudrais renouveler notre profonde gratitude à tous les États qui accueillent des réfugiés syriens, en particulier la Turquie, le Liban, la Jordanie, l'Iraq et l'Égypte. Ces pays renforcent la stabilité régionale et mondiale en offrant une protection à des personnes qui sont actuellement incapables de retourner en toute sécurité dans leur pays. Soyons clairs : forcer ou contraindre les réfugiés syriens à retourner en Syrie mettrait leur vie en danger et les exposerait potentiellement à la torture, aux détentions arbitraires et à la mort. Il est tout simplement inhumain de forcer les Syriens à retourner dans leur lieu d'origine maintenant. Tout retour doit être volontaire et s'effectuer dans la sécurité et la dignité ; c'est une décision qui doit être prise en connaissance de cause.

La situation humanitaire en Syrie constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales. Cela devrait inciter le Conseil à rechercher des solutions politiques à ce conflit. En attendant, nous devons faire tout – tout – ce qui est en notre pouvoir pour atténuer ces souffrances humanitaires, en étant guidés par les besoins du peuple syrien.

La Présidente (*parle en anglais*) : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : J'ai demandé la parole pour exprimer notre surprise face aux déclarations selon lesquelles la non-participation de la Russie au mécanisme de déconfliction est injustifiée et inacceptable et constitue une violation des normes du droit international humanitaire. Nous avons été très surpris d'être accusés par le Royaume-Uni, dont les forces armées ont mené plus de 4 000 frappes aériennes contre la Syrie et l'Iraq. Des dizaines de civils ont été tués au cours d'une de ces attaques contre Raqqa en août 2017, ce qui a été confirmé par le commandement de la Coalition mondiale contre Daech. Londres avait alors donné l'explication suivante à ce sujet :

« Le risque de tuer involontairement des civils ne peut être totalement exclu, principalement en raison du comportement inhumain de l'ennemi, qui utilise des personnes comme boucliers humains. »

La Russie est toujours partie du principe que les questions ayant trait à la déconfliction des biens de caractère civil et à la fourniture de l'aide humanitaire doivent être traitées par l'ONU en coopération directe avec le Gouvernement légitime de la République arabe syrienne, qui est un État Membre de l'ONU.

Nous avons souligné à plusieurs reprises qu'il était inacceptable d'accorder arbitrairement un statut protégé à certaines installations à Edleb auxquelles l'ONU n'a pas accès, et ne peut donc pas vérifier si elles sont utilisées aux fins prévues ou si elles ont été saisies par des terroristes et ont été transformées en sites militaires.

Je pense que, plus que quiconque, nos collègues syriens sont ceux qui sont en mesure de fournir des informations directes concernant la situation réelle en matière de déconfliction dans le pays.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je rappelle à tous les orateurs et oratrices de bien vouloir limiter la durée de leurs déclarations à un maximum de cinq minutes afin que le Conseil puisse mener ses travaux avec diligence.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Sabbagh (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Les souffrances de millions de Syriens augmentent ces jours-ci en raison du froid extrême qui règne dans le pays. Ils éprouvent de grandes difficultés à satisfaire leurs besoins essentiels, notamment à se procurer du combustible pour le chauffage, de l'électricité, des vivres, des médicaments et des soins de santé. Cette situation est le résultat du terrorisme économique flagrant et des politiques de punition collective qui sous-tendent les mesures coercitives unilatérales imposées par les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne à mon pays, la Syrie, en violation grave de toutes les normes juridiques internationales et des dispositions et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Les conséquences catastrophiques de ce siège illégal et inhumain touchent tous les aspects de la vie en Syrie. Cela limite considérablement la capacité du Gouvernement syrien et de ses institutions à répondre aux besoins essentiels. Cela empêche également la mise en œuvre de nombreux programmes et projets de coopération humanitaire entre le Gouvernement syrien et ses partenaires, tels que l'ONU et ses institutions spécialisées, le Comité international de la Croix-Rouge et des dizaines d'organisations non gouvernementales étrangères autorisées à opérer en Syrie, y compris les projets réaffirmés par la résolution 2585 (2021).

Les pratiques contraires à l'éthique de certains pays opposés à la Syrie et ayant une influence internationale prouvent l'hypocrisie de leurs propos quand ils se disent préoccupés par la situation humanitaire dans mon pays et révèlent la manière dont ils politisent les

principes de base de l'action humanitaire dont ils font un outil de chantage pour faire pression afin de satisfaire leurs objectifs politiques anti-syriens.

Les pays occidentaux qui sont membres permanents du Conseil de sécurité, ainsi que leurs alliés, ont entravé les efforts visant à améliorer la situation humanitaire en Syrie. Ils ont bloqué le financement du plan de réponse humanitaire. La concrétisation de leurs engagements au cours de l'année écoulée n'a pas dépassé 45 % du montant global requis par l'ONU. Ils ont fait obstacle à la mise en œuvre des dispositions de la résolution 2585 (2021) relatives à l'adoption de mesures concrètes pour satisfaire les besoins urgents du peuple syrien, améliorer l'accès à travers les lignes de front à l'intérieur de la Syrie et mettre en œuvre des projets de relèvement rapide relatifs à l'éducation, à la santé et à l'eau. Ils ont également délibérément entravé l'adoption du cadre de coopération stratégique entre le Gouvernement syrien et l'ONU, qui vise à soutenir les efforts déployés par mon pays pour atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, garantir que nous ne soyons pas laissés pour compte et créer des conditions favorables à un retour librement consenti, dans la dignité et la sécurité des personnes déplacées dans leurs foyers.

Il y a quelques jours, au nom du Gouvernement de mon pays, j'ai adressé au Conseil deux lettres identiques sur les crimes perpétrés par l'organisation terroriste Daech et la milice séparatiste des Forces démocratiques syriennes, ainsi que par les forces d'occupation américaines dans la province de Hassaké, dans le nord-est de la Syrie, qui ont coûté la vie à des civils innocents et en ont blessé de nombreux autres, notamment des femmes et des enfants. Ces crimes ont entraîné la destruction de nombreuses installations et infrastructures civiles, ainsi que le déplacement collectif de milliers de familles syriennes vers des zones sous le contrôle de l'État syrien, en quête de sécurité. Ce qui s'est passé à Hassaké ces derniers jours montre l'incapacité de l'ONU, de ses institutions spécialisées et d'autres organisations internationales à relever efficacement ce défi, alors que le Gouvernement syrien a lancé un appel urgent le 22 janvier et a mis des facilités à leur disposition pour qu'ils puissent mener à bien leur travail.

Le Gouvernement syrien a supporté l'essentiel du fardeau imposé par les pratiques de ceux qui ont pris part à ces événements, malgré notre capacité limitée même à répondre à nos propres besoins, en raison des mesures coercitives imposées au peuple syrien. Le

Gouvernement syrien a tout mis en œuvre pour répondre d'urgence aux besoins des personnes déplacées en leur fournissant des abris, de la nourriture, des médicaments, des articles de secours et du matériel de chauffage en cette période de froid extrême.

Certains représentants ont mentionné dans leurs déclarations le ciblage d'installations civiles publiques de santé et d'éducation. Ils ont profité du travail de synthèse publié par le Groupe consultatif indépendant de haut niveau chargé sur la déconfliction humanitaire en République arabe syrienne pour faire de fausses déclarations et demander des comptes. Puisque ces délégations semblent avoir oublié les crimes de la coalition internationale illégale qui a entraîné la destruction totale de la ville de Raqqa et d'autres villes, qui a coûté la vie à de nombreux Syriens, les crimes perpétrés par les forces d'occupation américaines à Hassaké il y a quelques jours devraient réveiller leur mémoire.

En quelques heures seulement, l'armée de l'air américaine a détruit des installations de l'université Al-Furat, un autre établissement d'enseignement, une boulangerie et une station-service, entre autres sites. Ces attaques ont coûté la vie à de nombreux innocents. Les personnes à l'origine de cette attaque ne devraient-elles pas en être tenues pour responsables ?

Les crimes des forces d'occupation américaines et des organisations qui leur sont affiliées dans le nord-est s'ajoutent aux crimes des forces du régime turc et de leurs affiliés terroristes dans le nord-ouest de la Syrie, notamment le Front el-Nosra/Hay'at Tahrir el-Cham, qui a été désigné par le Conseil comme un groupe terroriste. Bien que nous ayons fait plusieurs demandes ces dernières années pour agir contre ces groupes terroristes, le Conseil de sécurité reste incapable d'assumer ses responsabilités, étant donné que certains pays occidentaux continuent de suivre le régime d'Erdoğan, qui sait très bien comment faire du chantage et tromper. Ils lui offrent une protection contre toute responsabilité pour ses crimes de meurtre, de pillage, de confiscation de terres, de déplacement, de changements démographiques, de turquification, de privation d'eau potable, de commerce de la souffrance des réfugiés et de déplacement des Syriens. La plupart de ces crimes sont assimilables à des crimes de guerre et à des crimes contre l'humanité.

Ma délégation réaffirme notre position qui consiste à rejeter ce qu'on a baptisé le « mécanisme transfrontière », car c'est une violation de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne. Ce mécanisme permet au

Front el-Nosra et à d'autres affiliés terroristes de continuer à contrôler Edleb et à garder ses habitants comme otages et boucliers humains. Ma délégation souligne également que l'accès depuis l'intérieur du pays, par le biais d'une coopération étroite avec le Gouvernement syrien, est le meilleur moyen de répondre aux besoins dans toute la Syrie. Les efforts du Gouvernement syrien, ainsi que les facilités et les approbations accordées, doivent être salués et appréciés. D'autre part, les groupes terroristes, les milices séparatistes et leurs commanditaires entravent l'accès depuis l'intérieur du pays afin de trouver des prétextes pour étendre le mécanisme transfrontière et continuer à violer la souveraineté syrienne.

Avant de conclure, je voudrais mentionner la souffrance de nos citoyens dans le Golan syrien occupé en raison des pratiques des autorités d'occupation israéliennes, notamment l'oppression, la terreur, les arrestations arbitraires et la confiscation des terres. Ma délégation appelle le Conseil à condamner la tenue d'une réunion par le Gouvernement israélien dans le Golan syrien occupé le 26 décembre 2021, et sa déclaration selon laquelle il entend doubler le nombre de colons israéliens dans cette région, en violation flagrante du droit international et des résolutions pertinentes des organes de l'ONU. Ma délégation compte également sur le Conseil de sécurité pour prendre des mesures d'urgence afin de mettre un terme aux attaques israéliennes récurrentes contre la souveraineté des territoires syriens et de faire appliquer ses résolutions pour garantir le retrait d'Israël de l'ensemble du Golan syrien jusqu'à la ligne du 4 juin 1967.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Keçeli (Turquie) (*parle en anglais*) : Le peuple syrien est une fois de plus confronté à la violence, à la faim, à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et à un hiver rude. Cette année, le nombre de personnes qui ont besoin d'aide humanitaire a atteint 14 millions.

En début de semaine, le Coordonnateur régional adjoint des secours humanitaires des Nations Unies pour la crise en Syrie a donné un aperçu des besoins actuels dans le nord-ouest du pays. Il a appelé à fournir des hébergements plus sûrs et dignes alors que 150 000 Syriens sont exposés à des températures inférieures à zéro. La Turquie a mis en place son propre projet national pour atténuer les besoins en matière d'hébergement à Edleb, mais elle continue d'encourager les autres acteurs et donateurs internationaux à privilégier le financement de tels projets.

Le mécanisme transfrontières de l'ONU joue un rôle vital pour 3,4 millions de personnes dans le nord-ouest. Il n'existe tout simplement pas de mécanisme d'une échelle ou d'une portée similaire qui serait en mesure de répondre aux besoins croissants dans le nord-ouest. Les vies de millions de personnes vulnérables dépendent de l'aide acheminée par l'unique point de passage de la frontière à Bab el-Haoua, où le système de suivi le plus surveillé au monde est en place.

Rien que l'année dernière, près de 10 000 camions ont quitté la Turquie pour fournir une aide vitale à 2,4 millions de personnes. Plus de 90 % des cargaisons contenaient des denrées alimentaires. Les articles restants ont été utilisés pour fournir des hébergements ainsi que des services d'assainissement, de nutrition et d'éducation. En outre, plus de 1,9 million de doses de vaccins contre la COVID-19 ont été transportées en Syrie par le biais de ce mécanisme transfrontières. La Turquie est fière de coopérer avec l'ONU et les partenaires humanitaires pour faire en sorte que le mécanisme transfrontières reste opérationnel.

Le Secrétaire général adjoint, M. Griffiths, a mentionné les événements récents liés à l'acheminement d'aide à travers les lignes de front et à sa distribution par le biais de la nouvelle méthode de distribution. La Turquie est pleinement déterminée à contribuer à la mise en œuvre de la résolution 2585 (2021) sous tous ses aspects, y compris en ce qui concerne l'accès à travers les lignes de front. Nous interprétons les demandes actuelles de l'ONU sur cette base. Cela nécessite également que l'ONU collabore efficacement avec les acteurs locaux sur le terrain.

Comme indiqué dans la résolution 2585 (2021), les projets de relèvement rapide peuvent permettre d'élargir les activités humanitaires. Il importe que ces projets soient mis en œuvre sans discrimination dans toute la Syrie sur la base de l'évaluation des besoins effectuée par l'ONU.

Il est essentiel de continuer à financer les interventions humanitaires de l'Organisation. L'année dernière, l'ONU a appelé à mobiliser 4 milliards de dollars pour venir en aide au peuple syrien. Elle a reçu moins de la moitié de cette somme. L'aide humanitaire est nécessaire parce que le régime syrien, Daech et le Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple (PKK/YPG) continuent de violer le droit international humanitaire. Depuis plus d'une décennie, le peuple syrien se montre résilient, et nous ne pouvons pas l'abandonner maintenant.

L'efficacité de l'action humanitaire est également compromise par les violations incessantes du cessez-le-feu et les attaques contre les civils et les infrastructures civiles à Edleb. Des exemples récents sont la destruction d'une exploitation agricole bénéficiant de l'appui de l'ONU et l'attaque contre la station de pompage d'eau d'Arshani, qui a coupé l'accès à l'eau de près de 250 000 personnes dans la région. Si le régime d'Al-Assad continue de s'attaquer à son propre peuple, l'organisation terroriste PKK/YPG poursuit le même objectif maléfique en commettant des crimes de guerre dans le nord de la Syrie.

L'aide humanitaire n'est qu'un pansement avec lequel nous tentons de traiter un cancer. L'ONU est devenue un service d'intervention après-coup en Syrie, en Afghanistan, au Yémen et au Soudan du Sud. La communauté internationale donne de l'argent pour ne pas avoir à aborder les problèmes.

Nous devons traiter les causes profondes des conflits. Dans le cas de la Syrie, les causes profondes du conflit sont claires – les restrictions des libertés et droits fondamentaux imposées par le régime d'Al-Assad. La crise humanitaire se poursuivra à moins de régler le problème politique et de parvenir à une solution politique conforme à la résolution 2254 (2015).

Le Conseil doit être uni dans l'action pour agir dans l'intérêt des populations qu'il s'est engagé à servir. Nous n'honorons pas d'une réponse les mensonges et les allégations infondées du régime. Le fait qu'il soit représenté ici est un affront fait aux Syriens qui ont perdu la vie aux mains du régime.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Iran.

M^{me} Ershadi (Iran) (*parle en anglais*) : La situation relativement calme en Syrie en 2021 a permis de continuer à rapatrier des réfugiés et des personnes déplacées en toute sécurité et dans la dignité et d'accélérer les efforts de reconstruction.

Pourtant, le peuple syrien continue de souffrir et il faudra redoubler d'efforts dans plusieurs domaines pour atténuer son désarroi. À l'évidence, rien n'est plus important ou urgent que le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie. Il faut pour cela mettre fin à l'occupation de la Syrie et aux agressions du régime israélien contre la Syrie, lutter contre la menace que posent les terroristes, mais aussi lever les sanctions inhumaines et illégales contre le peuple syrien. Il importe en parallèle d'intensifier et d'accélérer

les activités relatives à la mise en œuvre de la résolution 2585 (2021), en particulier en ce qui concerne l'eau, l'assainissement, la santé, l'éducation et l'hébergement, ainsi que les projets de relèvement rapide.

Nous appuyons pleinement l'appel du Secrétaire général à continuer d'élargir les initiatives de relèvement rapide en Syrie et nous convenons avec lui que ces efforts sont essentiels pour maintenir l'efficacité de l'action humanitaire dans le pays. Dans ce contexte, les garants du processus d'Astana, qui se sont réunis en décembre, ont appelé à améliorer la situation humanitaire en Syrie, et ils ont en conséquence exhorté la communauté internationale, l'ONU et ses organismes humanitaires à renforcer leur assistance dans toute la Syrie en mettant en place des projets de relèvement rapide et de résilience. Comme le Secrétaire général l'a souligné à juste titre, de telles activités sont essentielles pour prévenir une nouvelle hausse du nombre de personnes dans le besoin et pour réduire les besoins humanitaires immédiats et de longue durée, et réduire ainsi la dépendance à l'égard de l'aide extérieure.

Des efforts sérieux doivent également être déployés pour lever les sanctions unilatérales visant la Syrie. Ces mesures illégales prolongent les souffrances de la population et ont une incidence néfaste sur les activités des organismes humanitaires internationaux et nationaux sur place.

Compte tenu de l'ampleur des besoins humanitaires en Syrie, où, selon les rapports de l'ONU, de grandes parties des infrastructures civiles ont été détruites ou se dégradent, le Conseil de sécurité doit promouvoir sérieusement l'application pleine, équilibrée et effective de la résolution 2585 (2021).

La résolution 2585 (2021) a été adoptée dans le but de répondre aux besoins urgents du peuple syrien, qui est confronté à une situation d'urgence humanitaire complexe, comme le précise la résolution. Ce n'est pas encore le cas. Dans le même temps, c'est le peuple syrien

qui doit ressentir les effets concrets de cette résolution, et donc en confirmer l'utilité et la pleine réalisation de tous ses objectifs.

Nous appelons à augmenter le financement et l'attribution de l'aide humanitaire pour les opérations menées à travers les lignes de front en Syrie. Il est extrêmement décevant qu'en raison du manque de coopération d'autres parties, les progrès réalisés dans le cadre des opérations traversant les lignes de front dans les zones qui ne sont pas contrôlées par le Gouvernement de la République arabe syrienne soient largement inférieurs aux attentes.

Il faut également veiller à ce que l'aide qui entre en Syrie par le biais d'opérations transfrontières parvienne à ceux qui doivent en bénéficier et ne tombe pas entre les mains de groupes terroristes.

En 2021, 10 prisonniers syriens ont été libérés grâce aux efforts du Groupe de travail sur la libération de personnes détenues ou enlevées et la restitution des dépouilles, ainsi que sur l'identification des personnes disparues, établi dans le cadre du processus d'Astana. Il s'agit d'une évolution positive, qui doit se poursuivre à plus grande échelle en 2022. L'Iran continuera de contribuer à ces efforts et exhorte toutes les parties à coopérer pour faire avancer ce noble objectif humanitaire.

Nous appelons à faciliter le retour librement consenti, en toute sécurité et dans la dignité des réfugiés syriens et des personnes déplacées à l'intérieur du pays et, parallèlement, nous mettons en garde contre les tentatives visant à les décourager de rentrer chez eux, notamment en diffusant des informations inexacts sur les conditions actuelles en Syrie.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur la liste. Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

La séance est levée à 17 heures.